

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 23 mai 1972

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DÉFENSE NATIONALE

ADOPTION DU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

[Traduction]

M. Ian Wahn (St. Paul's) propose que le premier rapport du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, présenté à la Chambre le mardi 16 mai 1972, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

* * *

AFFAIRES URBAINES

DÉPÔT DU RAPPORT FINAL DU COMITÉ PRÉPARATOIRE TRIPARTITE INTÉRIMAIRE

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer, dans les deux langues officielles, des exemplaires du rapport final du Comité préparatoire tripartite intérimaire, composé de moi-même, de l'honorable D'Arcy McKeough et de Son Honneur le maire Marcel D'Amour de Hull.

* * *

• (1410)

LA CONSOMMATION

LE COÛT DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET LES BÉNÉFICES DES SUPERMARCHÉS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour proposer une motion. Celle-ci découle du fait que le coût des denrées alimentaires a augmenté de près de 7½ p. 100 d'avril 1971 à avril 1972 alors que les bénéfices des supermarchés à succursales augmentaient simultanément et accusaient une hausse, au cours du premier trimestre de l'année, de 40 p. 100 dans le cas de Safeway, de près de 50

p. 100 dans celui de George Weston et de 300 p. 100 dans le cas de Dominion Stores. Je demande donc, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion suivante dont j'ai donné préavis au ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) et qu'il verra sûrement d'un bon œil.

Que l'on renvoie la question des prix des aliments et des bénéfices des supermarchés à un comité spécial de la Chambre pour qu'il l'étudie et en fasse rapport.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je rappellerai à l'honorable représentante que ce n'est pas le consentement du ministre qui est requis mais le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Faute de consentement unanime, la motion ne peut pas être présentée.

* * *

LES FINANCES

LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES, AUX PÊCHES ET AUX AMÉLIORATIONS AGRICOLES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je voudrais également proposer une motion de nature urgente en vertu de l'article 43 du Règlement. Étant donné que les rapports présentés récemment en vertu de la loi sur les prêts aux petites entreprises, la loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche et la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles pour la période écoulée entre janvier et mars 1972 révèlent qu'aucun prêt n'a été accordé à Terre-Neuve, ce qui montre que les banques à charte du Canada ont négligé de s'acquitter de leurs obligations en consentant ces prêts au nom du gouvernement, je propose, appuyé par le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan):

Que la question soit déferée au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques et que des représentants de la Banque du Canada soient convoqués pour y témoigner.

M. l'Orateur: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: La motion ne peut pas être présentée.